ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

JO 2030 : développement des infrastructures de transport pour l'axe Grenoble-Gap

Question orale n° 202

Texte de la question

Mme Sophie Ricourt Vaginay attire l'attention de M. le ministre auprès du ministre de l'aménagement du territoire et de la décentralisation, chargé des transports, sur les infrastructures de transport durant les JO d'hiver 2030, notamment pour l'axe Grenoble-Gap. Les jeux Olympiques d'hiver doivent se dérouler dans les Alpes françaises, un évènement international qui engage le pays et mobilise des moyens considérables. Pourtant, à quelques années de l'échéance, le Comité d'organisation (COJOP) demeure sans directeur, les sites ne sont toujours pas définitivement arrêtés et la garantie de l'État, signée par Michel Barnier, a été inscrite au budget sans aucun débat parlementaire. Dans ce contexte d'incertitude, la question des infrastructures de transport est plus que jamais centrale. Depuis des décennies, l'absence d'une liaison performante entre le nord et le sud des Alpes, notamment entre Grenoble et Gap, constitue un frein majeur au développement de ces territoires. Le prolongement de l'autoroute A51, pourtant essentielle pour le désenclavement des Alpes du Sud, a été abandonnée sous le ministère de Mme Voynet pour des raisons écologiques et financières, sans qu'aucune alternative crédible n'ait été mise en œuvre. Les investissements massifs consentis pour d'autres projets autoroutiers ailleurs en France démontrent que la question budgétaire est avant tout une affaire de choix politique. Faudrait-il conclure que les territoires alpins ne sont pas une priorité pour ce Gouvernement ? Alors que les besoins en mobilité n'ont jamais été aussi pressants et que les JO exigent des infrastructures à la hauteur, le Gouvernement compte-t-il enfin assumer ses responsabilités et engager un projet structurant pour assurer la connexion entre le nord et le sud des Alpes ? Les habitants, les acteurs économiques et les élus locaux attendent des réponses claires et des engagements concrets. Elle souhaite connaître les perspectives à ce sujet.

Texte de la réponse

INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT ENTRE GRENOBLE ET GAP
M. le président . La parole est à Mme Sophie Ricourt Vaginay, pour exposer sa question, no 202, relative aux infrastructures de transport entre Grenoble et Gap.

Mme Sophie Ricourt Vaginay . À moins de cinq ans des Jeux olympiques d'hiver dans les Alpes françaises, notre pays doit relever un défi majeur alors que se conjuguent incertitudes organisationnelles, et infrastructures insuffisantes.

Si le Comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques (Cojop), sous la présidence d'Edgar Grospiron, vient d'être constitué, la liste des sites n'est pas définitivement arrêtée et la garantie de l'État, engagée par Michel Barnier, a été intégrée au budget sans aucun débat parlementaire. Compte tenu de l'ampleur de l'événement, ce manque de préparation et de transparence est inquiétant.

C'est sur les infrastructures de transport que portera ma question. Depuis des décennies, la liaison routière entre le nord et le sud des Alpes, notamment entre Grenoble et Gap, constitue un goulet d'étranglement majeur

pour les habitants, les entreprises et pour le développement de ce territoire.

Le passage au gouvernement de Mme Voynet a entraîné l'abandon, pour des raisons purement idéologiques et sans solution de remplacement crédible, d'un projet essentiel, le prolongement de l'autoroute A51. L'actuelle majorité se conforme à cette logique, d'autant que le Cojop a annoncé des investissements massifs dans d'autres infrastructures de transport, notamment afin de relier les futurs sites olympiques.

Devons-nous conclure que l'axe routier Grenoble-Gap, indispensable aux Jeux, est volontairement sacrifié par le gouvernement ? Celui-ci préconise la substitution du ferroviaire au trafic automobile, mais, dans les faits, la modernisation de lignes locales reste insuffisante et la liaison entre Grenoble et Gap se trouve dans un état indigne d'un pays développé.

Monsieur le ministre chargé des transports, agirez-vous enfin pour désenclaver les Alpes du Sud, les doter d'infrastructures à la hauteur des enjeux et mettre fin à cette politique d'abandon qui les pénalise ? Les habitants, les entreprises, les élus locaux attendent des réponses claires et des engagements concrets.

M. le président . La parole est à M. le ministre chargé des transports.

M. Philippe Tabarot, *ministre chargé des transports .* Permettez-moi tout d'abord de vous saluer, madame la députée, puisque vous avez été maire de la magnifique commune de Barcelonnette, où j'allais en colonie de vacances ! *(Sourires.)* Il s'agit en tout cas d'un territoire que je connais bien ; pendant des années, en tant que conseiller général des Alpes-Maritimes puis vice-président du conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur, j'ai agi de mon mieux en faveur des mobilités. En 2015, autour de l'étoile ferroviaire de Veynes, de nombreuses lignes étaient menacées ; avec le président du conseil régional de l'époque, puis celui en place, nous nous sommes battus afin d'éviter ces fermetures, qui auraient pénalisé notre territoire.

Vous avez appelé mon attention sur l'amélioration des infrastructures de transport dans le cadre de l'organisation des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver 2030. S'agissant du réseau routier national, une attention particulière est accordée aux RN94, RN85 et RN90, où des opérations ponctuelles de sécurisation et d'amélioration de la résilience face aux aléas climatiques sont nécessaires.

Comme je l'ai dit au précédent orateur, le programme d'aménagement, qui vise à compléter le volet mobilités 2023-2027 du contrat de plan État-région, est en passe d'être finalisé. Ces opérations seront lancées en priorité, afin que les travaux puissent être réalisés avant le début des Jeux.

Les solutions alternatives au transport routier ne sont pas négligées pour autant. En 2020, l'État a entamé la remise à niveau des lignes ferroviaires de desserte fine du territoire, essentielles en montagne, en particulier la ligne Grenoble-Gap, dont la fermeture a été évitée grâce aux 35 millions d'euros investis pour sa pérennisation ; des études sont en cours au sujet de la poursuite du programme. Vous l'avez rappelé : le temps nous est compté d'ici aux Jeux.

C'est pourquoi les services de l'État et les deux régions concernées étudient avec SNCF Réseau toutes les pistes d'améliorations possibles en matière d'infrastructures et d'offres de transport avant cette échéance, que ce soit sur la ligne Grenoble-Gap ou, plus généralement, sur l'étoile ferroviaire de Veynes, incontournable pour la desserte des sites olympiques.

Le gouvernement est donc pleinement engagé dans l'accessibilité des territoires alpins et la préparation des Jeux olympiques et paralympiques de 2030. J'aurai l'occasion de recevoir, comme cela a déjà été le cas, MM. Barnier et Grospiron, ainsi que les deux présidents des régions concernées, afin d'aborder plus spécifiquement le sujet des mobilités.

M. le président . La parole est à Mme Sophie Ricourt Vaginay.

Mme Sophie Ricourt Vaginay . J'attendais plus particulièrement une réponse sur le réseau routier.

S'agissant de la ligne ferroviaire que vous avez évoquée, je sais que vous connaissez parfaitement la région, mais je vous invite à effectuer le trajet entre Gap et Grenoble : c'est une honte dans un pays comme la France !

En ce qui concerne le réseau routier, il faudrait prévoir au minimum des lignes de dépassement, ainsi qu'une voie express. Les Jeux olympiques constituent pour nos territoires une occasion qui ne se représentera pas.

Données clés

Auteur : Mme Sophie Ricourt Vaginay
Circonscription : Alpes-de-Haute-Provence (2e circonscription) - UDR
Type de question : Question orale
Numéro de la question : 202
Rubrique : Transports routiers
Ministère interrogé : Transports
Ministère attributaire : Transports

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 25 février 2025
Réponse publiée le : 5 mars 2025, page 1683
La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 25 février 2025